

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du JEUDI 28 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le Jeudi 28 Janvier, à vingt heures, le conseil municipal de LASBORDES, s'est réuni à la salle des Pyrénées du bâtiment Charles GUIRAUD de LASBORDES, sous la présidence de M. QUAGLIERI Jean Pierre, Maire.

Présents : MM, QUAGLIERI Jean Pierre, BATAILLE Georges, GERNEZ Pierre, HERNANDEZ Jean, ROUQUET Jacques, DEVILLE Lucas, Patrick GARACCI, MMES, NEWMAN Sylvette, PANEGOS Nathalie, PETIT Isabelle, TABOSA Romane, PETRASCH Isabelle, Tatiana CESTNIUC

Absents excusés : MM Juan Carlos MARCOS, Mmes Lydia LOURDELLE,

Madame Lydia LOURDELLE a donné procuration à Madame Isabelle PETIT
Monsieur Juan Carlos MARCOS a donné procuration à M. Jacques ROUQUET

Monsieur Lucas DEVILLE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du conseil municipal du Jeudi 10 Décembre 2020.
Voté à l'unanimité

1/ Validation du devis SIBRA pour la réparation d'un pluvial Rue Circulaire

Monsieur le maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire de réparer le pluvial situé Rue Circulaire.
Monsieur le Maire présente à l'assemblée le devis de l'entreprise SIBRA, pour un montant de 9 000.00 € H.T soit 10 800.00 € TTC
Monsieur le Maire propose de valider ce devis
Voté à l'unanimité

2/ Demande de subvention pour la vidéo-protection, au titre du FIPD 2021 vidéoprotection

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que pour aider à financer des caméras supplémentaires sur la commune d'un montant de 35 006.00 € HT (9 caméras, 2 enregistreurs et 1 ensemble radio) il propose de demander une subvention au titre du FIPD 2021 vidéoprotection.
Voté à l'unanimité

3/ Demande de subvention Dotation de Soutien à l'Investissement Local au titre de l'année 2021, pour le plan de relance énergie de l'école de LASBORDES.

CONSIDÉRANT que le projet de réaliser des travaux de réhabilitation sur l'école comportant la pose de panneaux photovoltaïques en toiture, l'installation d'une pompe à chaleur et l'isolation des murs extérieurs du bâtiment et des combles.

CONSIDÉRANT que la commune de LASBORDES, engagée avec le Syndicat Audois Energies et du Numérique (SYADEN) dans une mission d'audit énergétique sur le bâtiment, afin de réaliser des économies financières et d'énergie et ainsi préserver l'environnement futur.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de demander une subvention **DSIL**, au titre de l'année 2021, pour le plan de relance énergie pour l'école de LASBORDES.

Monsieur le Maire demande que soit alloué le taux maximum à cette demande (80%).

Voté à l'unanimité

Madame MERCIER Marie Hélène, technicienne de la CCCLA et Monsieur Patrick MAUGARD, vice-président de la CCCLA, présente à l'assemblée le projet intercommunal et sollicitent les élus pour recueillir leurs idées et construire ensemble le projet de territoire intercommunal.

Monsieur Georges BATAILLE et Mme Isabelle PETRASCH sont désignés délégués du projet intercommunal.

Séance levée à 22 h 30.

Le secrétaire de séance,

Lucas DEVILLE



Le Maire,
Jean Pierre QUAGLIERI

